

HORAIRES VALABLES TOUTE L'ANNEE HORS JOURS FERIES

			Lundi au samedi		
1 Zone	Zone CDA La Rochelle*	LA ROCHELLE	Gare SNCF - Parvis	12:00	17:50
			Place de Verdun	12:15	18:05
		PUILBOREAU	Le Treuil (2)	12:23	18:13
			Allemagne (1)	12:24	18:14
			Espace Commercial	12:26	18:16
		1 Zone	NUAILLE D'AUNIS		Gendarmerie
SAINT SAUVEUR D'AUNIS			Place de l'Eglise	12:51	18:41
SAINT JEAN DE LIVERSAY			Route de La Rochelle	12:59	18:49
COURÇON	Moulin des Prés		13:05	18:55	
	Collège Jean Monnet		13:08	18:58	

- (1) Desserte de la zone commerciale Beaulieu 2.
(2) Desserte de la clinique de l'Atlantique.

Cette ligne ne circule pas le dimanche et les jours fériés.

* Les trajets intra CDA La Rochelle sont possibles sur le réseau Les Mouettes à l'exception des trajets entre la Gare SNCF et la Place de Verdun.
Le tarif du réseau urbain s'applique dans cette zone.
Le titre unité urbain est en vente à bord des cars Les Mouettes.



► 1 kilomètre effectué sur une **ligne armature** de notre réseau émet en moyenne 171 grammes de CO₂.



Vous êtes tenus d'attacher votre ceinture dans les autocars

HORAIRES VALABLES TOUTE L'ANNEE HORS JOURS FERIES

			Lundi au samedi		
1 Zone	COURÇON	Collège Jean Monnet	8:00	13:10	
		Moulin des Prés	8:03	13:13	
	SAINT JEAN DE LIVERSAY	Route de La Rochelle 	8:09	13:19	
		Place de l'Eglise	8:17	13:27	
	NUAILLE D'AUNIS	Gendarmerie	8:25	13:35	
1 Zone	Zone CDA La Rochelle*	PUILBOREAU	Espace Commercial	8:46	13:56
			Allemagne (1)	8:48	13:58
			Le Treuil (2)	8:49	13:59
	LA ROCHELLE	Place de Verdun	8:59	14:09	
		Gare SNCF - Parvis	9:14	14:24	

- (1) Desserte de la zone commerciale Beaulieu 2.
(2) Desserte de la clinique de l'Atlantique.

Cette ligne ne circule pas le dimanche et les jours fériés.

* Les trajets intra CDA La Rochelle sont possibles sur le réseau Les Mouettes à l'exception des trajets entre la Gare SNCF et la Place de Verdun.
Le tarif du réseau urbain s'applique dans cette zone.
Le titre unité urbain est en vente à bord des cars Les Mouettes.



► 1 kilomètre effectué sur une **ligne armature** de notre réseau émet en moyenne 171 grammes de CO₂.



Vous êtes tenus d'attacher votre ceinture dans les autocars